

En Aveyron, des éoliennes déclenchent une bataille pour l'équité territoriale

PAR JADE LINDGAARD

ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 25 JANVIER 2019



Pylônes et lignes à haute tension autour de Saint-Victor-et-Melviu

Un conflit contre un transformateur RTE et des parcs éoliens industriels en Aveyron interroge les rapports entre monde rural et pôles urbains. En lien avec les revendications des « gilets jaunes », des opposant-e-s à un poste électrique formulent de nouvelles exigences de justice environnementale.

De notre envoyée spéciale à Saint-Victor-et-Melviu (Aveyron)- Une infirmerie-bibliothèque, une cabane-bureau, un hangar d'accueil. C'est un minuscule hameau perché sur un causse battu par les vents. Une micro ZAD à l'aplomb d'un panorama époustouflant de collines et de forêts. Tout autour, des pylônes parsèment le plateau rocheux et des lignes haute tension quadrillent le paysage.

Depuis 2015, la **commune libre de l'Amassada** (« l'assemblée » en occitan) s'est élevée sur des champs d'élevage de brebis pour s'opposer au poste électrique que veut y construire RTE, la filiale d'EDF dédiée au transport d'électricité. Quelques centaines de personnes s'y sont retrouvées en septembre dernier pour la fête du vent, autour de discussions sur l'éolien industriel au Mexique, le projet de mine aurifère Montagne d'or en Guyane, et d'autres luttes de territoire. En janvier 2019, une dizaine de personnes y tiennent le lieu désormais protégé de barricades dans l'attente d'une expulsion. Ils n'y montrent plus leur visage, pour échapper à l'astreinte de 2 000 euros par jour et par personne notifiée par l'huissier. Pour Nelly, membre de l'association Plateau survolté qui combat

le projet depuis des années : « *C'est une atteinte au droit de manifester. Nous luttons aussi contre la répression.* »



Le hameau de l'Amassada, en septembre 2018 (JL)

Le transformateur de RTE a été déclaré d'utilité publique en juin dernier et l'entreprise est désormais officiellement propriétaire de la parcelle occupée. Les gendarmes passent régulièrement, selon un habitué : « *Ils demandent : "Combien êtes-vous ?", "Que comptez-vous faire" ?* » Pour empêcher la construction de l'infrastructure, 136 personnes avaient acquis la même parcelle au cœur de l'emprise du futur chantier. Elles ont été expropriées. Trente-neuf personnes viennent de déposer un recours contre l'utilité publique du transformateur. La bataille judiciaire est engagée.

C'est un transformateur électrique, un équipement d'une emprise de cinq hectares – dans sa version réduite concédée par l'opérateur –, qui a déclenché leur entrée en lutte : contre la destruction des champs de deux familles paysannes, contre la démolition du paysage, contre l'installation de nouveaux mâts éoliens dans un territoire déjà saturée de turbines. Mais au fil des assemblées générales et des rassemblements, les revendications du mouvement se sont déployées : contre l'industrialisation des campagnes, la dépossession des terres rurales, la métropolisation des territoires, la militarisation des collines qu'on risque de ne peut plus arpenter sans subir des contrôles d'identité.

Pour Nelly, de Plateau survolté : « *L'industrialisation de ce territoire rural est une dépossession. C'est la planification d'une désertification. L'État a choisi de vider les campagnes et de laisser les aménageurs faire ce qu'ils veulent. Il a fait le choix de défaire les services publics dans le monde rural, de fermer*

les écoles, les hôpitaux, les maternités, et d'installer toute la population dans les métropoles. Contre cette logique, tout l'Aveyron est une zone à défendre. »

Si bien que des familier-e-s de l'Amassada ont naturellement rejoint le mouvement des « gilets jaunes », toujours actifs en Aveyron à la veille de l'acte XI, en cette fin janvier 2019. *« On a passé le Nouvel An ensemble, explique un habitant de l'Amassada, On a participé à l'occupation du viaduc de Millau, avec l'instauration d'un péage gratuit – alors que le tarif est de 12 euros habituellement. Eux occupent les ronds-points depuis des semaines ; nous, on bloque un rond-point de l'électricité depuis quatre ans. Ce ne sont pas les voitures qu'on bloque, c'est l'énergie, mais c'est la même circulation de marchandises. Les gilets jaunes ont bien compris l'arnaque de la transition énergétique d'Emmanuel Macron. Nos luttes ne sont pas si éloignées. »*

L'effondrement des cadres collectifs habituels fait exploser les codes politiques. De nombreux gilets jaunes se disent apolitiques tout en exprimant une contestation plus radicale et féconde que bien des cercles militants ; les défenseur-e-s de l'Amassada affûtent contre les parcs éoliens des arguments ailleurs utilisés contre le nucléaire. Ce déplacement n'est pas anecdotique. Alors que la conscience de la gravité des dérèglements climatiques semble enfin se diffuser dans la société française, le développement des énergies renouvelables contre le recours aux énergies fossiles est l'une des seules actions portées par le

gouvernement. Mais l'enjeu de la justice entre les territoires ne disparaît plus derrière la nécessité de réduire les gaz à effet de serre.



L'actuel poste électrique de RTE à Saint-Victor-et-Melviu, aujourd'hui saturé (JL).

À qui profitent les éoliennes – ou les parcs photovoltaïques au sol – soutenues par les appels d'offres gouvernementaux ? Est-il juste, d'un point de vue social et environnemental, que des territoires ruraux peu peuplés subissent les dommages d'installations de production d'électricité consommée ailleurs ? Est-ce vraiment aller dans le sens de la transition énergétique que d'installer toujours plus de sources de production d'électricité, même renouvelable, alors que les analyses convergent pour dire que la consommation d'électrons va baisser ou stagner en France ? La bataille de Saint-Victor contre « *le transfo aux mille éoliennes* », selon l'expression des militant-e-s, démentie par RTE, interroge les rapports entre monde rural et pôles urbains et soulève des questions relativement nouvelles de justice environnementale. En septembre 2018, une même marche a réuni à Saint-Affrique défenseur-e-s de l'hôpital public et anti-transfo. *« L'aménagement du territoire en Aveyron passe par les partenariats publics privés et les pôles de compétitivité, et en même temps, une classe a fermé ici à la rentrée, le plateau du Larzac a perdu une école primaire, les hôpitaux manquent d'équipement technique et le personnel est à bout, décrit Michel (son nom a été modifié à sa demande), militant à SUD éducation. Les urgences et la maternité sont menacées. On est en train de tuer la possibilité de vivre ici. »*

Secrétaire départemental de la Confédération paysanne, Jean-Marie Roux explique : *« La Conf' n'est pas anti-éoliennes, mais nous voulons une distribution équitable sur ces territoires, et que les éoliennes ne*

soient pas au service de quelques-uns. Nos campagnes doivent rester à la disposition de tous : promeneurs, paysans, pêcheurs. La vocation des paysans, c'est de nourrir les gens, pas de produire de l'électricité.

» Le syndicat agricole dénonce, là comme dans le reste de la France, la baisse du nombre d'agriculteurs et l'augmentation de la taille des fermes, de 40 hectares dans les années 1980 au double en moyenne aujourd'hui.

Pour Laurent, un opposant : « À 90 %, ce courant n'est pas destiné au territoire local, mais à l'exportation. L'Aveyron est autosuffisante en électricité. Et ça profite à des entreprises privées. Certains opérateurs pensent que les campagnes sont des lieux dociles alors qu'il y a eu plein de voix critiques exprimées dans l'enquête publique. » Un autre ajoute : « Ce modèle ne sert pas à aller à la fin du nucléaire. Ce n'est pas une transition, mais une accumulation énergétique. »

« Ce n'est pas une transition énergétique, c'est une accumulation ! »

La « transition écologique » est l'un des quatre sujets choisis par l'Élysée pour le grand débat de sortie de la crise des gilets jaunes. En repoussant de dix ans, à 2035, la réduction à 50 % du nucléaire dans la production d'électricité, le gouvernement empêche que les nouvelles sources d'énergie se substituent aux centrales atomiques. « *Ce n'est pas une transition énergétique, c'est une accumulation !* » dénonce un habitant de l'Amassada. Cette contradiction crée une confusion dommageable au sens de l'essor éolien dans ce département prisé des installateurs par son exposition au vent et la faible densité de ses habitant-e-s.

La région Occitanie s'est dotée d'un scénario « à énergie positive » d'ici 2050, qui ambitionne de répondre aux besoins par des sources renouvelables locales et de réduire les consommations. La puissance installée en éolien terrestre doit passer de 1030 mégawatts (MW) en 2015 à 5 500 MW dans trente ans. Pour Paul Neau, membre du réseau d'expert-e-s NégaWatt qui scénarise depuis des années des voies vers une France 100 % renouvelable, et gérant du bureau d'études Abies : « *En Europe le photovoltaïque*

et l'éolien font reculer les énergies fossiles. En France cela ne se sent pas à cause du nucléaire. Mais si on n'installe pas de renouvelables, on ne pourra jamais remplacer le nucléaire. » Le prix de l'électricité qui sortira des nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR – en construction à Flamanville et en prévision en Grande-Bretagne à Hinkley Point – sera plus cher que celui du photovoltaïque et de l'éolien. Les renouvelables à terme remplaceront fossiles et nucléaires, assurent beaucoup d'analystes.



Manifestation de maires contre le transformateur de RTE, septembre 2018 (JL).

Mais d'ici là ? À partir du moment où les éoliennes d'Occitanie ne se substituent pas aux kilowattheures de la centrale nucléaire de Golfech, leur bilan environnemental se dégrade mécaniquement : elles ne défont pas le verrou de la radioactivité, elles émettent des gaz à effet de serre et consomment des métaux rares pour leur fabrication. Elles contribuent aussi à créer des situations de surproduction, qui rend nécessaire la construction de postes de transformation, comme celui de Saint-Victor-et-Melviu, pour éviter de saturer le réseau d'électricité, ce qui créerait un risque de *black out*. « *Le réseau électrique actuel n'est pas dimensionné pour transporter la production croissante d'énergies renouvelables du nord de l'Occitanie vers les centres de consommation urbains, explique RTE, sollicité par Mediapart. Lors des pics de production d'électricité, dont l'intensité augmente chaque année, le risque de coupures d'électricité de grande ampleur est avéré, sur les trois départements de l'Aveyron, du Tarn et de l'Hérault. Aujourd'hui, il est de quelques heures par an. Demain, ce sera plusieurs centaines d'heures par an avec le développement de la production d'énergies renouvelables (hydraulique, solaire, éolien, biomasse, géothermie...) et une consommation locale stable. Si*

bien que nous devons construire ce poste électrique qui permettra d'utiliser la grande capacité de transport du réseau à 400 000 volts pour soulager le réseau électrique à 225 000 volts d'ores et déjà saturé (...) C'est la transition énergétique qui rend ce poste indispensable. »

« Si on veut être à énergie positive en 2050, il faut faire appel à toutes les énergies, y compris l'éolien terrestre, explique Thierry Salomon, coauteur du scénario à énergie positive pour l'Occitanie, et ancien président de NégaWatt. Il peut y avoir de l'éolien qui rende nécessaire un transformateur. » Les deux réacteurs de la centrale nucléaire de Golfech, entre Agen et Montauban, produisent environ la moitié de l'électricité régionale, soit quelque 17,4 Twh d'électricité. Les énergies renouvelables pourraient passer de 15,8 Twh aujourd'hui à 42 Twh en 2050. Une hausse de près de 25 Twh, soit plus que ce que produit aujourd'hui la centrale nucléaire. Résultat : elle deviendrait inutile.

Mais d'ici la fermeture des deux réacteurs nucléaires, la production d'électricité régionale serait largement excédentaire, et partirait alimenter les grands centres urbains les plus proches : Rodez, Albi, Béziers, Toulouse, Montpellier, selon RTE. Exactement ce que reprochent les habitant-e-s de l'Amassada au système en cours de déploiement.



Pylônes et lignes à haute tension autour de Saint-Victor-et-Melviu

Et au risque de discréditer les appels à la sobriété : à quoi bon économiser l'énergie si elle abonde ? *« Seule la maîtrise de la consommation permet de substituer progressivement les renouvelables au nucléaire, analyse Yves Marignac, directeur du cabinet d'expertise Wise Paris, et lui aussi membre de NégaWatt, même si le besoin de sobriété se détendra peut-être le jour où les renouvelables se seront*

beaucoup développées. » Il identifie un point dur dans la politique actuelle de transition du gouvernement : *« On a un discours favorable à l'installation de nouvelles sources d'énergie, mais en maintenant le système nucléaire actuel. Ce qui fait qu'on se retrouve avec une logique d'addition des énergies. Or il y a une opposition assez radicale entre d'un côté l'idée de sobriété comme clé pour transformer le système énergétique en substituant des moyens de production aux autres, et de l'autre, l'idée d'une transformation par accumulation. C'est un vrai terrain de bataille politique. »*

À l'entendre, *« l'énergie fait système et ce système fait société »*. La montée des énergies renouvelables oblige à penser différemment la forme du réseau électrique, car on passe d'une production en base – forte et rigide – et centralisée, à une production moindre, irrégulière et décentralisée. *« Cela oblige à penser beaucoup plus en terme de synergie et de mutualisation. Dès lors que l'on reconnaît l'intérêt des énergies renouvelables, dans notre logique, elles doivent être diffuses pour répartir la valeur qu'elles créent sur l'ensemble du territoire. »*

De son côté, Thierry Salomon défend que *« ça ne tient pas la route d'avoir une vision uniquement régionale »*. *« Il faut réfléchir à ce qu'une région peut offrir à celles qui manquent de ressources. On ne vise pas l'autarcie en Occitanie. Pourquoi ne pas réfléchir à des formes de solidarité interrégionales pour l'alimentation électrique entre zones rurales et pôles urbains, en échange de contreparties ? »*

La mise en discussion de la transition énergétique ne peut plus se limiter aux mesures de gaz à effet de serre ni au taux d'imposition. *« Justice environnementale », « solidarités territoriales », « sobriété », « synergies régionales »* : autant d'idées absentes du formulaire du grand débat gouvernemental.

Boîte noire

Cet article a été réalisé en deux temps, à partir d'un reportage entre le 21 et le 23 septembre 2018 à Saint-Victor-et-Melviu, puis d'une nouvelle série d'entretiens, par téléphone, dans la semaine du 21 janvier 2019.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.